

USGT0E - Droit civil 2

Présentation

Objectifs pédagogiques

Acquérir une formation en droit civil général

Se spécialiser en droit foncier comportant les approfondissements nécessaires à l'exercice de la profession de géomètre expert.

Programme

Contenu

Les servitudes

- Règles générales.
- Les servitudes légales : d'intérêt public - d'intérêt privé.
- Les servitudes du fait de l'homme.

Les obligations contractuelles

- Notions générales.
- Les principaux contrats : vente - louage - prêt - dépôt - mandat - société - assurance.
- Fonctionnement et extinction des contrats.

Les obligations extra-contractuelles

- Les quasi-contrats : gestion d'affaires - enrichissement sans cause - répétition de l'indu.
- Les quasi-délits : la responsabilité.

Les sûretés

- Les sûretés personnelles : cautionnement - garantie à première demande.
- Les sûretés réelles : nantissement - droit de rétention - privilèges - hypothèques.

La publicité

- Règles générales.
- La publicité en Alsace-Lorraine : le livre foncier.

Les régimes matrimoniaux

- Le régime légal : la communauté réduite aux acquêts.
- Les autres régimes : communautés conventionnelles - séparation de biens - régimes mixtes.

Les successions

- Dévolution : légale ® l'ordre - le degré, par testament.
- Transmission : acceptation - acceptation sous bénéfice d'inventaire et renonciation.
- Liquidation : rapport des libéralités et des dettes.
- Partage : amiable - judiciaire - attribution préférentielle.

Les libéralités

- Donation entre vifs.
- Donation à cause de mort : les legs.
- Réserve héréditaire et quotité disponible.

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Examen écrit

Valide le 04-07-2022



Code : USGT0E

Unité spécifique de type cours
3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN02 - Ecole supérieure des
géomètres et topographes
(ESGT) / 1

Contact national :

École supérieure des géomètres
et topographes (ESGT)
2D3P10, 1 Boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 43 31 00

esgt@esgt.cnam.fr